

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22/05/2015

De l'ASSOCIATION DOMAINE DU POUPLIN

La réunion aura lieu le samedi 27/05/2015 à midi sur la place du lotissement. En cas de mauvais temps, elle sera demandée au Maire de la commune le prêt du préau de l'école. Il sera demandé aux adhérents une confirmation de présence et une participation en espèces dans le délai aux lettres de la secrétaire du bureau au 22/05/2015. La famille ACHARD, la femme agricole se situant à l'arrière du terrain, a proposé de faire visiter son terrain le matin de cette fête, un entretien des espaces (bataillage et soin de gazon) sera effectué par les adhérents de l'Association.

Rapport moral et financier :

Il a été constaté, malgré l'intervention d'un médiateur, qu'aucun problème n'a été résolu concernant tous les aménagements et finitions du lotissement par M. Achard. Il a également été constaté que faire appel à un avocat pour un jugement en instance serait trop coûteux.

Par contre, chaque adhérent, à titre personnel, peut faire une déclaration au greffe de la juridiction de proximité de Lisieux qui intervient dans les litiges inférieurs à 4 000€. (voir pièce jointe). Cette déclaration est à remplir en 3 exemplaires à adresser au tribunal d'instance de Lisieux.

La question de la signalisation de la cuve incendie va être posée lors de la réunion du conseil municipal auprès du Maire de OUILLY DU HOULEY. merci de prendre contact avec Christophe

Le rapport financier de l'Association pour l'exercice 2014 est positif (les dépenses étant essentiellement dues à l'ouverture administrative de l'Association et aux courriers recommandés à l'attention de M. Achard), c'est pourquoi aucune cotisation n'est demandée cette année.

Le Bureau

Elections du bureau :

Après la démission du bureau, un appel à la candidature a été effectué et ont été élus à la majorité les adhérents suivants :

- MORANGE Jean-Claude, président
- BOUVIER Jean-Pierre, vice-président
- MORIN Mélanie, secrétaire
- PEPIN Philippe, trésorier

QUESTIONS DIVERSES :

La fête des voisins aura lieu le samedi 27/06/2015 à midi sur la place du lotissement. En cas de mauvais temps il sera demandé au Maire de la commune le prêt du préau de l'école. Il sera demandé à chaque adhérent une confirmation de présence et une participation en nature (voir pièce jointe à déposer dans la boîte aux lettres de la secrétaire du bureau au plus tard le 24/06/2015). La famille Alleaume, la ferme agricole se situant à l'arrière du lotissement, a été conviée à ce repas. M Alleaume a proposé de faire visiter son exploitation : une date est à déterminer. Au matin de cette fête, un entretien des espaces verts (débroussaillage, nivelage et semi de gazon) sera effectué par les adhérents volontaires. Les frais seront pris en charge par l'Association.

Il sera demandé lors du conseil municipal du 22/05/2015 que l'accès du lotissement par les chevaux soit interdit.

Un panneau « VOISINS VIGILEANTS » est en cours acquisition par l'Association. Une réunion de prévention et d'information est en préparation par la gendarmerie. Cette réunion rassemblera les communes d'Ouilly du Houley, Firfol et Moyaux.

Une randonnée est organisée le 06/09/2015. Le départ est prévu sur la place du lotissement à 9h00 et traversera toute la commune d'Ouilly du Houley et ses alentours afin de découvrir les différents paysages du village.

Afin de bénéficier de tarifs sur les ramonages, merci de prendre contact avec Christophe JEANNE

Code postal : _____ Commune : _____
Adresse courriel : _____ Fait le 23 mai 2015,
Numéro de téléphone : _____ Le Bureau

Si vous êtes une personne morale, remplissez les rubriques suivantes :
Forme de la société (SA, SARL, EURL, SCI, SOP, ...): _____
Dénomination : _____
Représentée par : _____
Adresse du siège social : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Adresse courriel : _____
Numéro de téléphone : _____
Numéro de télécopie : _____